



PRESTATION DE NETTOYAGE DES LOCAUX DE GRAND CHAMBERY

Lot 2 - Nettoyage des sites techniques

Avenant n°2 au marché n°F19018

Version de février 2022

ENTRE

La Communauté d'Agglomération Grand Chambéry, située 106 allée des Blachères – 73026 CHAMBERY cedex,

Représentée par Monsieur Jean-Marc LEOUTRE vice-président chargé des Finances et des Moyens des Services,

d'une part,

ET

L'entreprise STEM PROPRETE située au 3, rue de l'Europe, 38640 CLAIX, titulaire du marché n° F19018 « **nettoyage des locaux de Grand Chambéry, lot 2 – sites majoritairement techniques** », représentée par M. Gilles COPE, directeur commercial,

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – RAPPEL DU MARCHE INITIAL

Le présent marché concerne la réalisation de prestations de nettoyage de locaux de Grand Chambéry : sites techniques.

Il est conclu pour une période initiale de 2 ans du 01/07/19 au 30/06/21, et peut être reconduit pour deux périodes de 1 an.

ARTICLE 2 – RAPPEL DE L'AVENANT1

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, la collectivité a dû amplifier depuis 2020 le nettoyage des locaux faisant l'objet de ce marché (mise en place de prestations de désinfection des points contacts, 2 passages par jour et installation de plusieurs distributeurs de gel hydroalcoolique nécessitant des réapprovisionnements réguliers sur les différents sites).

L'avenant n°1 a établi le surcoût de ces nouvelles prestations à 51 869,55 € HT pour une période allant de juin 2020 au 30 juin 2021, soit une hausse de 28,50 %. Le montant du marché pour la période ferme de 2ans est ainsi passé de 181 979,32 €HT à 233 848, 87 €HT. .

ARTICLE 2 – OBJET ET MONTANT DE L'AVENANT 2

Pour la période de reconduction, des prestations mises en place durant la crise sanitaire ont été maintenues.

Par conséquent, il convient d'ajuster le montant du marché initialement prévu pour cette 1^{ère} reconduction (période juillet 2021 à juin 2022). Le surcoût pour cette période s'élève à 32 127,19 €HT.

Montant estimé marché initial : 181 979,32 €HT (période ferme) + 93 812,68€HT (reconduction 1)
Soit : 275 792,00 €HT pour 3 ans

Avenant 1 : 51 869,55 €HT

Avenant 2 : 32 127,19 €HT

Montant estimé marché après avenants : 359 788,74 €HT

Soit une hausse de 30,46 % par rapport au montant du marché initial

Coûts €HT 2021-2022	Prestations standard	Prestations supplémentaires suite COVID	Gel Hydro Alcoolique
Accueil SDE	31 255,00 €	10 702,07 €	2 612,90 €
UDEP+Labo	30 321,10 €	7 337,07 €	2 612,90 €
CTM Eau	8 893,30 €	3 429,13 €	1 122,00 €
Puits des îles	7 228,70 €	1 486,80 €	1 040,00 €
CTM déchets 1	6 816,80 €	1 784,40 €	
CTM déchets 2 (en supplément depuis sept 2020)	9 297,70 €		
Soit coût juillet 2021-juin 2022	93 812,60 €	24 739,47 €	7 387,80 €
Nouveau montant marché 2021-2022	125 939,87 €		
Rappel montant marché initial	93 812,68 €		
	<i>correspondant à l'ensemble des sites sans prestations supplémentaires COVID et avec CTM déchets 2 (le site CTM déchets 1 n'était initialement pas prévu d'être conservé)</i>		

Ce nouveau montant indicatif a été calculé sur la base des forfaits contractuels facturés mensuellement (DQE valent BPU/DPGF initial et devis COVID complémentaires) tenant compte des prestations régulières.

ARTICLE 4 – AUTRES CLAUSES

Les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Fait à Chambéry le

Pour la société STEM Propreté,
M. Gilles COPE

Pour Grand Chambéry
Le Vice-Président,
Jean-Marc LEOUTRE